

NOM :

Centre d'écrit :

Prénoms :

Examen : C.A.P - SECTEUR A

Né(e) le :

Épreuve : Vie Sociale
et Professionnelle

Ne rien inscrire ici

ATTENTION : Toute réponse doit être rédigée
*Calculatrice autorisée***SUJET****Vie Professionnelle** ✂ **4,50 points**

Note

- ① Julien REVY recherche un emploi, il vient de recevoir une réponse positive de l'entreprise ISORO (document 1). Il souhaite accepter le poste qui lui est proposé.

DOCUMENT 1

Lure, le 15 septembre 2003

ISORO
ZI Terre Landry
70200 LUREMonsieur Julien REVY
21 rue Pasteur
70300 Luxeuil les bains

Monsieur,

Suite à notre entretien, nous vous confirmons les conditions de votre engagement au service de notre société à partir du 01.10.2003. Vous êtes embauché en qualité d'agent de maintenance.

Votre rémunération brute est de 1109.8 € pour 152 heures. Le contrat ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai d'un mois. Vous êtes astreint au règlement intérieur de la société. La durée du préavis en cas de rupture du contrat est fixée à un mois.

Vous voudrez bien, pour accord, faire parvenir à l'entreprise, le double du présent engagement, après y avoir porté la mention « lu et approuvé » suivi de votre signature.

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Monsieur C. HENRY,
Directeur des ressources humaines,

GROUPEMENT EST

Session 2004

SUJET

TIRAGES

C.A.P - Secteur A

code :

Épreuve : Vie Sociale et Professionnelle

Durée : 1 heure

page 1 / 7

1.1 – Indiquer la démarche complète que doit effectuer Julien pour accepter ce poste.

1.2 – Nommer le type de contrat de travail dont il est question dans cette lettre. Justifier votre réponse.

1.3 – Indiquer le rôle de la période d’essai :


⇒ pour Julien :

⇒ pour l’entreprise ISORO :

Le contrat de travail de Julien mentionne «vous êtes astreint au règlement intérieur de la société».

1.4 – Indiquer deux clauses qui doivent figurer dans ce règlement intérieur.

Note

Consommation  **4,50 points**

- ② Pour se rendre à son travail, Julien décide d'acheter une voiture d'occasion. Grâce à divers emplois déjà effectués, il a économisé 3000 € et ne pourra pas dépasser ce budget.
Il a sélectionné huit petites annonces (document 2).

Note

DOCUMENT 2

CLIO Diesel An 1992 126.500km 3.400€
CTOK garantie 3 mois - Garage Auto-Roche
03.81.57.09.45 ou Tel.06.18.45.69.23

CLIO an 93, 4cv, 5V, 117Mkms, CT vierge,
peint nve, nbr. pces nves + 2 pneus neige
2500€, Tel.03.84.49.61.92

VDS 309 D 190.000Kms, blanche, 3ptes, att
caravane, CT OK, 2000€, a déb.
Tel.03.84.70.38.09 / 06.09.97.54.79

VDS 205 ess, 4cv, an 91, 196.000Kms, pein-
ture neuve, CT OK, 1800€, Tel.03.84.91.56.27

VDS R 19 TD an 93, JA, gris foncé,
208.000Kms, px 3000€ Tel.03.84.92.12.99
AP 20H

RENAULT 19 19 D an 90, options, t.b.e,
180.000km, fact. A3 appui, px 3.200€ a déb.
Tel. 03.25.02.59.43 ou 06.89.62.96.82

VDS SUPER 5, 91, 3ptes, ess, 5cv,
98.800Kms, CT OK, 1500€, fact;
Tel.03.84.96.92.37

CAUSE DEPART VDS R5 CT OK,
140.000Kms, 87, 700€, Tel.03.84.93.60.46

Source : Journal «Bonjour le 70»

2.1 - Lister trois autres moyens permettant à Julien de rechercher un véhicule.

2.2 - Sélectionner une annonce qui correspond à la situation de Julien, en entourant précisément la petite annonce choisie sur le document 2.

2.3 – Justifier votre choix d’annonce en apportant quatre arguments.

2.4 – Julien doit assurer son véhicule. Il est soumis à une assurance obligatoire : préciser laquelle.

Environnement  **5 points**

③ Dans le cadre de son nouvel emploi, Julien travaille dans un atelier dont l’intensité sonore est supérieure à 85 dB.

3.1 – Indiquer en toutes lettres la signification de l’unité dB.

3.2 – Enumérer trois conséquences d’une exposition prolongée à une telle intensité.

Note

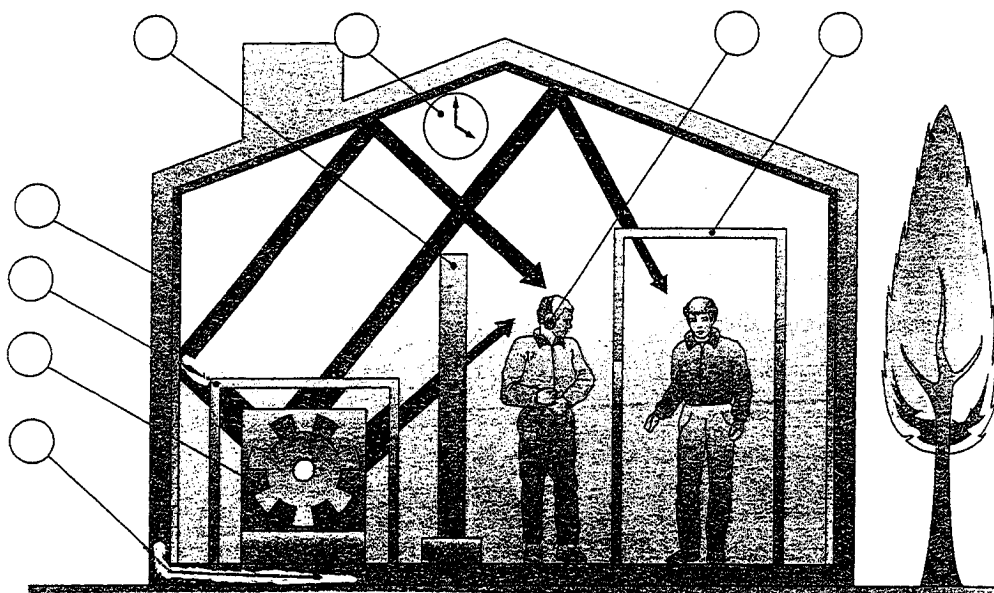
3.3 – Noter dans les bulles du schéma (document 3), les numéros correspondants aux différents moyens de lutte contre le bruit.

- 1 – modification de la machine
- 2 – écran
- 3 – encoffrement
- 4 – isolation des parois

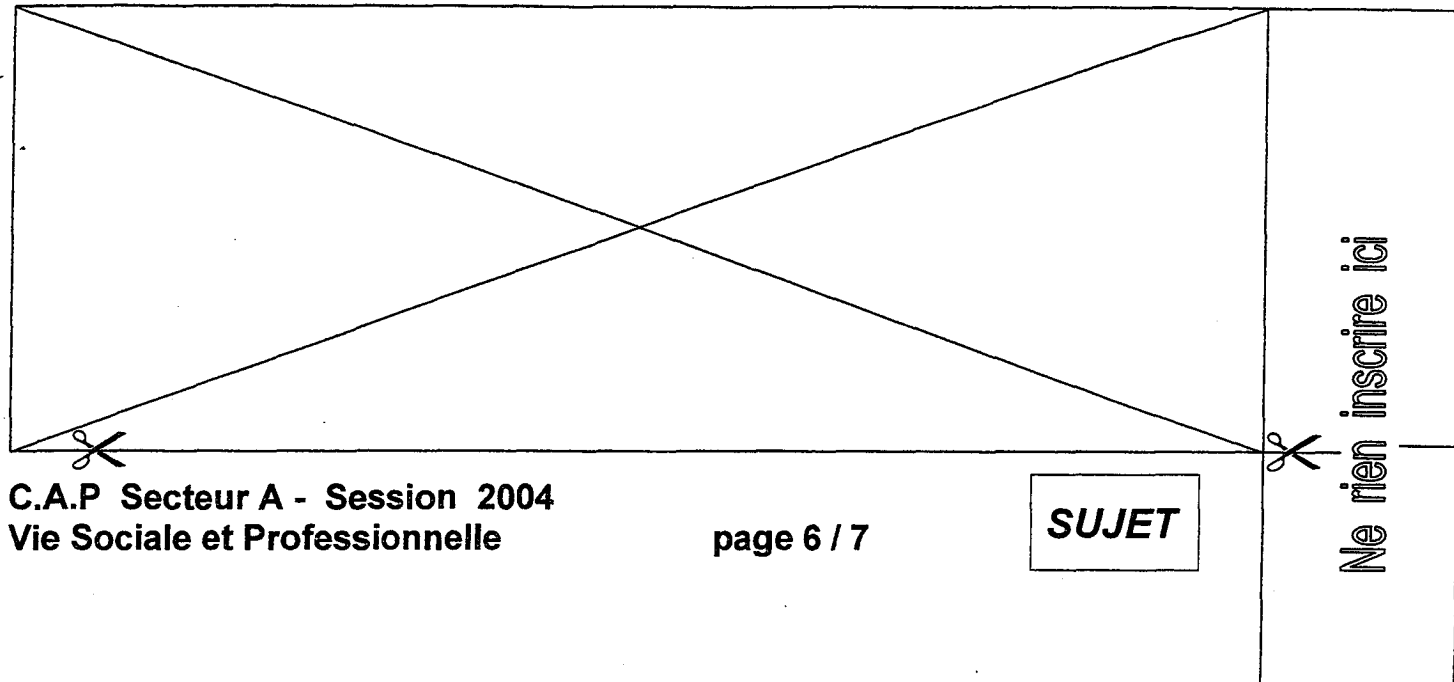
- 5 – isolement du personnel
- 6 – réduction du temps d'exposition
- 7 – équipements de protection individuelle
- 8 – système anti-vibration

Note

DOCUMENT 3



Source : «INRS»



- 3.4 – Dans la vie quotidienne, l'excès de bruit est une nuisance.
Proposer deux attitudes de la vie quotidienne que chaque citoyen doit adopter pour respecter la tranquillité de son entourage.**

Note

Santé ✎ **6 points**

- ④ Au cours de sa pause, Julien a lu l'article ci-dessous affiché par le médecin du travail concernant les maladies sexuellement transmissibles (M.S.T.) :**

DOCUMENT 4

LA SYPHILIS est une maladie vénérienne due à une bactérie (le tréponème pâle) qui est aisément guérissable par un simple traitement antibiotique...

LA SYPHILIS est de retour et il était grand temps de lancer l'alerte. «Depuis deux ans, nous assistons à une augmentation indiscutable des cas de syphilis, et c'est là l'événement le plus marquant dans le domaine des maladies sexuellement transmissibles...

...Cette progression est particulièrement inquiétante car elle traduit un relâchement indiscutable de la prévention et une reprise des conduites sexuelles à risque, avec comme conséquence prévisible une nouvelle augmentation des contaminations par le virus du sida.»

Extraits du journal LE MONDE 17.05.2002

La syphilis est une maladie vénérienne, c'est-à-dire une maladie sexuellement transmissible.

- 4.1 – Indiquer le nom du micro-organisme responsable.**

4.2 – Dans le texte, il est indiqué «une reprise des conduites sexuelles à risque». Donner un exemple de conduite sexuelle à risque.

4.3 – Proposer trois démarches à adopter par une personne qui pense avoir pris des risques par rapport aux M.S.T.

Cet article a fait réfléchir Julien. Il décide de procéder à un dépistage des M.S.T.

4.4 – Lister deux structures dans lesquelles Julien peut se rendre pour ce dépistage :

Après le résultat de sa prise de sang, son médecin traitant lui annonce qu'il est séronégatif par rapport au V.I.H. (virus du sida).

4.5 – Expliquer ce que cela signifie :

Note